

■ **YIL Pacha Pub Sàrl**, à Genève, exploitation d'un bar, etc.
(FOSC du 11.06.2003, p. 6). Procuration collective à deux a été
conférée à Gremaud André, de Densbüren, à Genève.
Journal no 1024 du 22.01.2004
(02091760 / CH-660.0.824.001-5)